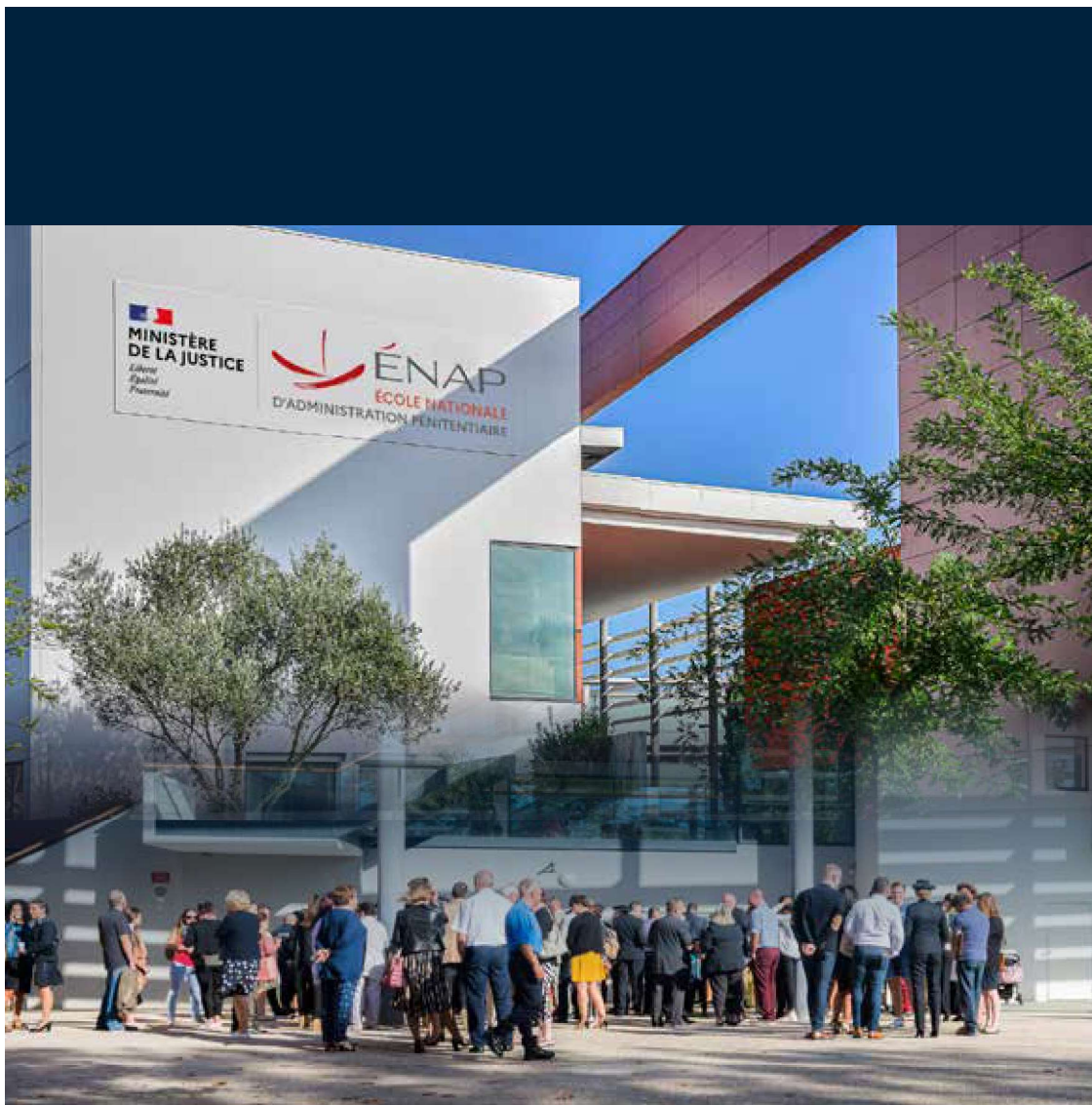




BIENVENUE en formation 2 0 2 5



Mise à jour : septembre 2025





Sophie Bondil
Directrice de l'École

Cher(e)s apprenant(e)s,

Pour faciliter votre accueil sur le campus, nous avons réalisé ce guide qui vous accompagnera pour vous permettre de découvrir l'ÉNAP et son fonctionnement.

L'ensemble des services œuvrent pour vous offrir des conditions d'apprentissage et une formation à la hauteur des exigences de vos futures missions.

Chaque année le site voit passer huit mille personnels en formation initiale ou continue, tous les métiers pénitentiaires y étant préparés.

Cette singularité de l'école est aussi sa plus grande richesse : vous croiserez ainsi vos futurs collègues de différents corps et grades, rappelant à chacun notre mission commune de service public.

L'implication dans la formation, le respect du règlement intérieur et le savoir-vivre au quotidien sont vos premiers attendus.

Il s'agit là d'un socle de valeurs, qui vous engage en qualité d'apprenant(e)s de l'administration pénitentiaire.

La réussite de votre formation ne peut se soustraire au respect de cet engagement.

La direction et l'ensemble des personnels vous souhaitent la bienvenue dans votre école.

VALEURS DE L'ÉNAP

Notre établissement public administratif trouve sa raison d'être dans la formation professionnelle initiale et tout au long de la vie des fonctionnaires et agents publics occupant un emploi dans l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle continue des partenaires du service public pénitentiaire. Ses missions s'étendent à la préparation à des concours de la fonction publique, à la réalisation de travaux de recherche, au développement d'échanges internationaux qui contribuent aussi au rayonnement de l'ÉNAP.

Notre école nationale est unique, pour tous les personnels pénitentiaires, tous corps et grades confondus, qui écrivent et renouvellent une identité et une culture communes assises notamment sur le respect du même code de déontologie. L'article R.121-1 du code pénitentiaire précise que les valeurs de l'administration pénitentiaire et de ses membres résident dans la juste et loyale exécution des décisions de justice et du mandat judiciaire confié et dans le respect des personnes et de la règle de droit.

Notre école, c'est d'abord une équipe au service de l'apprenant, une équipe toute dévouée à l'accueil, la formation, l'accompagnement de nos publics. Tous les personnels de l'école sont, d'une certaine façon, des acteurs de formation et à ce titre CHACUN doit être EXEMPLAIRE.

Notre école d'application professionnelle prépare le début de carrière des jeunes personnels, elle forme les meilleurs débutants possibles qui acquerront une expérience irremplaçable. Elle enseigne la norme et doit préparer ses apprenants à l'appliquer, avec l'intelligence de la situation, grâce à des méthodes, outils intellectuels et des techniques incontournables permettant d'éviter l'improvisation face aux situations quotidiennes, complexes et critiques.

Notre école doit initier, apporter et soutenir l'aptitude à apprendre tout au long de son parcours professionnel. Elle doit contribuer à développer l'initiative à l'auto-formation par l'enseignement en ligne.

Notre école doit être le premier lieu portant la valeur d'humanité, et de fait, les devoirs d'exemplarité, de loyauté, de dignité, de respect, d'aide et d'assistance mutuelle.



VALEURS COMMUNES AU RESP

Le Réseau des Écoles du Service Public a élaboré une déclaration commune sur ses valeurs: les principes républicains énoncés par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, l'idéal commun de Liberté, Égalité et Fraternité, la valeur de laïcité, le sens de l'intérêt général pour la satisfaction des besoins des bénéficiaires du service public, la transmission des valeurs professionnelles liées au service public (continuité, engagement, intégrité, légalité, loyauté, neutralité, respect, responsabilité).

Le RESP s'engage à dispenser la formation au service public avec fierté et honneur, et à diffuser et appliquer l'ensemble de ses valeurs en impliquant les personnels, les formateurs, les apprenant(e)s et auditeurs.

L'EXEMPLARITÉ À L'ÉNAP

- 1 L'exemplarité relève d'abord de la direction, des cadres, puis de chaque personnel : c'est leur exemple qui est attendu des apprenant(e)s. Cette valeur doit être enseignée aux élèves pour que ceux-ci l'appliquent dans leurs relations avec les usagers de l'administration pénitentiaire, conformément à l'article R.122.12 du code pénitentiaire : « le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect ».
- 2 Tous les personnels et apprenant(e)s de l'école doivent :
 - a. Se saluer sur le campus.
 - b. Exclure tout propos injurieux, vulgaire ; toute expression discriminante à connotation : sexiste, raciste, homophobe ou concernant la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, ou relevant des opinions politiques, syndicales, philosophiques, religieuses, en application des principes de laïcité et de neutralité du service public.

**Pour télécharger le règlement intérieur
consulter le lien suivant :**

<https://www.enap.justice.fr/lecole>

ou flashez le QR code :





Sommaire

VIE SUR LE CAMPUS

Mon arrivée	Pages
Comment accéder à l'École ?	8
Badge d'accès/carte d'identification	8
Mon hébergement	8
Bagagerie	9
Port de l'uniforme	9
Je suis éco-citoyen, je trie mes déchets !	9
KAV'AUx Dons	9
Restauration	
Le restaurant du campus	10
Cafétéria	11
Ferme de Trenque	11
Vie pratique	
Point phone	12
Pour recevoir du courrier	12
Laverie	12
Travail personnel	12
Postes informatiques	12
Ma messagerie élève	13
Photocopies et numérisation à l'ÉNAP	13
WIFI ÉNAP	13
Sites Internet et intranet	13
Mood'ÉNAP	14
Réseaux sociaux	15
Vos données personnelles	15
L'école vous propose	
La médiathèque Gabriel Tarde	16
Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)	16
Des actions culturelles et événementielles	17
Des activités sportives extra-scolaires	17
Association des personnels et des élèves	18
Publications	
Les Presses de l'ÉNAP	19
Le CIRAP	19

MES INTERLOCUTEURS

Mon coordinateur	20
Mon unité de formation	20
L'unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE)	20
Le service des frais de déplacement	21
Le service de l'accueil, hébergement et sécurisation du site (DHAS)	21
Mission culture	21
L'Unité communication et événementiel (UComE)	22
Pôle médico-psycho-social	22
Atelier pédagogique du numérique	22
Mes contacts	22
En cas d'incendie	22

SANTÉ ET SOCIAL

L'affiliation au régime obligatoire de la sécurité sociale	23
Complémentaire santé et prévoyance (non obligatoire)	23
Commission de soutien social des élèves (CoSSE)	23
Zéro discrim	24
Comité éthique et pédagogique (CEP)	25
Allo écoute personnels pénitentiaires	25
Médiateurs en contexte professionnel	25
FLAG	25

INFOS PRATIQUES

Agen, une ville en mouvement !	26
Le territoire, en savoir plus ...	26
Aller à l'ÉNAP	27
Se déplacer	27
Corps et grades	28

VIE SUR LE CAMPUS

Mon arrivée

Voir plan page 26

Comment accéder à l'École ?

Je me gare sur le parking Cassin ou sur le parking des villages d'hébergement.

Accès sur le site lorsque je suis nouvel élève	à l'heure indiquée sur votre convocation	Entrée Fallières 05 53 98 89 71
Accès sur le site lorsque je suis déjà en possession de ma carte	Tourniquets fermés entre 00h00 et 06h00. Entrée par Fallières.	Entrée Fallières 05 53 98 89 71
Informations des publics au sein de l'ÉNAP	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h	Hall Énap 05 53 98 98 98
En cas de problème pendant votre séjour	24h/24h	Entrée Fallières 05 53 98 89 71

S'il n'y a personne à l'entrée Fallières, contactez le numéro de portable : **07 79 19 13 23**.
En cas d'urgence **UNIQUEMENT** contactez le directeur de permanence au **06 24 97 60 54**

Badge d'accès/carte d'identification

(à porter en permanence sur le site)

Un badge blanc vous est remis à votre arrivée pour toute votre formation, il vous permet d'accéder à votre chambre et aux tourniquets, à la ferme de Trenque et aux salles informatiques et à la restauration

Un badge d'identification avec photo vous sera également remis, il faudra le porter en permanence de manière visible.

Ces 2 badges sont à conserver durant toute votre scolarité. **Les badges ne doivent pas être portés à l'extérieur.**

Mon hébergement

Une chambre est attribuée pour la durée d'un cycle, aucun changement de chambre n'est accepté sans l'accord préalable du service accueil.

Une revue de chambre peut être effectuée pour vérifier le respect du règlement intérieur.

Un formulaire « état des lieux » est envoyé par mail à l'arrivée sous forme d'un questionnaire « forms ».

En cas de problème technique, merci de vous adresser directement au service accueil.

En fin de cycle, un état des lieux sortant est établi. Les chambres doivent être libérées impérativement avant 9h00 le vendredi.

Hébergement le dimanche soir :

Formation initiale :

A partir du cycle 2, vous avez la possibilité de retirer vos cartes d'hébergement dès le dimanche de 14h à minuit. Restauration possible le dimanche.

Formation continue :

Inscription auprès du service mentionné sur la convocation à partir de 14h jusqu'à minuit.

Les chambres sont équipées de balai, balai brosse, pelle / balayette, kits draps, oreiller et couverture.

Le nettoyage des draps est à la charge de l'apprenant durant le cycle.

Il vous incombe d'entretenir votre chambre pendant la durée de votre formation et d'utiliser les containers extérieurs et les poubelles de tri sélectif pour jeter vos déchets.

MERCI DE LAISSER LES CHAMBRES PROPRES !

Bagagerie

Une bagagerie est disponible uniquement pour les ultra-marins sur inscription (un bagage fermé et nominatif – sacs plastiques prohibés) à déposer la veille de leur départ en stage. Pour les autres publics, des salles de cours sont mises à disposition pour entreposer les bagages pour la journée du vendredi afin de libérer les chambres à 09h00.

**VIE SUR LE CAMPUS :
FLASHEZ MOI :**



Port de l'uniforme

https://www.enap.justice.fr/sites/default/files/enap_procedure_port_uniforme_17mars2021_web.pdf

<https://www.enap.justice.fr/procedure-sur-le-port-de-luniforme>



Je suis éco-citoyen, je trie mes déchets !

Le site ne dispose pas de poubelles individuelles, chacun valorise ses déchets. Des poubelles de tri sélectif sont à disposition dans chaque couloir du bâtiment enseignement et à l'extérieur :



couvercle gris : ordures ménagère,



couvercle jaune : emballage plastique et carton,



couvercle bleu : papiers.



Les déchets des hébergements doivent être évacués dans des conteneurs situés sur les parkings des villages.

KAV'AUX Dons

La KAV'AUX Dons, Algeco 6 - Lieu de partage créé à l'initiative des CPIP 27.

Nous vous invitons à le faire vivre en **DONNANT** ce dont vous n'avez plus l'utilité et en **RÉCUPÉRANT** ce dont vous avez besoin.



VIE SUR LE CAMPUS

Restauration



Le restaurant du campus

DU LUNDI AU VENDREDI MIDI INCLUS :

Petit-déjeuner	7h00 à 8h30
Déjeuner	11h30 à 13h30
Dîner	18h30 à 20h30

DU VENDREDI SOIR AU DIMANCHE INCLUS ET JOURS FÉRIÉS

La restauration le week-end (du vendredi soir au dimanche soir) se fait uniquement sur réservation avant mercredi 14h via QR code ou application SO HAPPY.

Déjeuner	12h00 à 13h00
Dîner	19h00 à 20h00

Fin de service (d'admission) :

5 minutes avant l'heure de fermeture pour le petit déjeuner et 10 minutes pour les autres repas.

COMPOSITION ET PRIX :



<https://www.enap.justice.fr/restauration>

À savoir :

Les boissons n'entrent pas dans la composition du menu.

Toute personne se présentant au restaurant doit être en possession de sa carte. À défaut, elle devra s'acquitter du montant de son repas, par carte bancaire ou chèque, sans possibilité de remboursement.

Lorsque l'apprenant se trouve en situation de congés, il peut continuer à fréquenter le restaurant aux mêmes conditions tarifaires que lorsqu'il est en formation, excepté lors des périodes de fermeture du restaurant.

Food truck : à côté du self : (avec votre badge)

Tous les mardis midi : menu burger frites

Attention : reste à charge

Rendez-vous du self :

Mercredi : journée sans viande

Mercredi : bar à pâtes

Retrouvez ici l'offre
SODEXO



Cafétéria

(située dans le bâtiment des enseignements à côté de l'Amphithéâtre Michelet)

Horaires d'ouverture :

- > Du lundi au jeudi de 7h30 à 10h45 et de 14h à 16h00.
- > Le vendredi de 7h45 à 10h45.

Ferme de Trenque

- > Du lundi au jeudi de 11h30 à 10h45 et de 14h.
- > Le vendredi de 10h à 14h.

Formule snacking : (avec votre badge)

1 sandwich ou 1 salade

1 boisson et 1 dessert

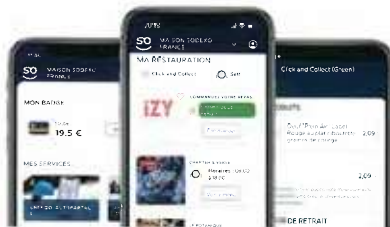
Kiosque à pizza

24h/24, 7j/7

CB uniquement



Votre app food à télécharger



- Découvrir les menus du restaurant administratif de l'école des 7 jours courants.
- Renseigner l'ingrédient auquel vous êtes allergique et ainsi identifier les plats qui en contiennent.
- Commenter les prestations du restaurant administratif de l'école, et ainsi améliorer sa satisfaction client.
- Recharger, à tout moment, votre carte monétaire Sodexo ou votre badge.

VIE SUR LE CAMPUS

Vie pratique

Point phone

En face de l'amphithéâtre Fallières, mis à disposition gratuitement pour les appels vers les établissements / DISP et SPIP.

Pour recevoir du courrier

Préciser les informations suivantes : École nationale d'administration pénitentiaire

Nom, Prénom, Promo et Groupe - 440 avenue Michel Serres - CS 10028
47916 AGEN Cedex 9

La réception de colis n'est pas autorisée.

Laverie (au village de Trenque)

Tarifs : machine : de 3 à 7€, séchoir : 1€ les 14 min

Un système SMS prévient de la fin de cycle de lavage.

Travail personnel

LA MÉDIATHÈQUE :

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h-18h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 18h30 - Vendredi : 8h30 - 16h30

LES ALGECOS :

Algecos 1 et 2 accessibles avec le badge.

Distributeurs de 1^{re} nécessité

Des distributeurs de produits de première nécessité (nettoyage, hygiène etc..) sont disponibles à l'algéco 2, la régie des villages, la laverie et la Ferme de Trenque.

Points d'eau réfrigérée

Des distributeurs points d'eau réfrigérée sont accessibles à la ferme de Trenque, la laverie, au bâtiment S village Peyrac et au bâtiment B Capelette.

Ferme de Trenque

Salle de convivialité

La consommation d'un repas acheté à l'extérieur est possible au sein de la ferme de Trenque au RdC (réfrigérateur, micro-ondes...), lieu de convivialité accessible 24H/24.

Les réfrigérateurs sont nettoyés et désinfectés tous les vendredis après-midis. Les denrées qui seraient encore présentes seront évacuées.

Atelier musique – Renseignement au bureau N113

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE VOTRE FORMATION

Postes informatiques

- > 12 au premier étage de la ferme de Trenque (accès 24h/24h).
- > 24 aux algécos 1 et 2 (accès 24h/24h).
- > 3 au point phone en face de l'amphithéâtre Fallières.
- > 27 à la médiathèque.

Connexion aux postes informatiques

Compte de connexion initiale : Utilisateur : Numéro élève (carte)

Mot de passe : Nom (en minuscule) - Il est fortement recommandé de personnaliser le mot de passe après la 1^{ère} connexion

En cas de mot de passe oublié, veuillez vous adresser à la médiathèque.

Attention vous n'aurez pas accès à votre boîte mail personnelle depuis ces postes.

Ma messagerie élève sur Microsoft 365

Se connecter sur outlook via office :

<https://office.com> : aller sur l'application - Outlook sur l'interface web office365

WIFI ÉNAP

Pour les apprenant(e)s bénéficiant d'une adresse en : prénom.nom@stagiaire-enap.fr

- Se connecter au wifi ÉNAP
- L'identifiant et le mot de passe sont les mêmes qu'office 365

Avertissement : vous devez garder cette fenêtre active pour rester connecté.

Sites Internet et intranet

Internet : www.enap.justice.fr

Intranet : <http://e-nap.enap.intranet.justice.fr>

Photocopies et numérisation à l'ÉNAP

- > 3 photocopieurs (scanner – photocopie – impression) : 1 à la médiathèque, 1 filière au 1^{er} étage, 1 couloir technique au rez-de-chaussée
- > 8 photocopies par mois et scan illimités

Activation avec le badge de chambre. Non accessible pour les publics externes : Prépa Talents, Master et formation continue

Possibilité d'impression en illimité à la ferme de Trenque et dans les algécos 1 et 2 en fournissant votre papier.

Chaque élève peut imprimer gratuitement 50 feuilles par période de 7 jours à la médiathèque.

VIE SUR LE CAMPUS

Vie pratique



Mood'ÉNAP

Vous disposez d'un accès à la plateforme de formation en ligne MoodÉNAP :
<https://foad.enap.justice.fr/login/index.php>

Identifiant/mot de passe Vous recevrez en début de formation un courriel dans votre boîte mail @stagiaire-enap.fr contenant votre identifiant et votre mot de passe.
Veillez à les conserver précieusement et à modifier votre mot de passe à votre première connexion.

Perte mot de passe En cas d'oubli de votre mot de passe cliquer sur « mot de passe oublié ».
Récupérez votre mot de passe :
• soit en saisissant votre nom d'utilisateur (prenom.nom)
• soit en saisissant votre adresse mail lié à votre compte (prenom.nom@stagiaire-enap.fr)
Vous recevrez un courriel dans votre boîte mail pour modifier votre mot de passe.

Support technique



En cas de problème technique, contactez :
apn-assistance.enap@justice.fr

Pour vous aider à prendre en main la plateforme vous pouvez scanner ce QR CODE



Accès à un tutoriel d'aide à la recherche juridique accessible à tous sur MoodÉNAP



La complexité de certains outils juridiques, le manque de méthodologie dans la recherche ou simplement le manque de temps peuvent parfois rendre la recherche laborieuse et peu fructueuse.

Accédez à un tutoriel détaillé et pédagogique pour développer vos compétences en recherche juridique sur MoodÉNAP.

Retrouvez l'ÉNAP sur les réseaux sociaux

Retrouvez toutes les informations et actualités sur notre site internet et intranet ainsi que sur Facebook : EnapCampus, LinkedIn et Instagram

www.ena.justice.fr

Intranet : **<http://e-nap.ena.intranet.justice.fr>**



Vos données personnelles

L'ÉNAP s'engage à respecter la réglementation sur la protection de vos données à caractère personnel. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant et les rectifier. Vous pouvez exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données et le droit de ne pas faire l'objet d'une décision entièrement automatisée.

Vous pouvez également, dans certains cas, vous opposer au traitement de vos données à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD ou DPO) à : dpo.ena@justice.fr , ÉNAP -DPD- CS 10028 47916 Agen cedex 9.

Pour tout problème :

- de connexion à un ordinateur de l'ÉNAP (Ferme de Trenque, médiathèque, algéco), je contacte l'accueil de la médiathèque.
- de connexion à MoodÉNAP, je contacte l'APN (apn-assistance.ena@justice.fr)
- sur la base de formation GENESIS, je contacte le DGPAI (Modulaire 5 – 1^{er} étage)
- d'accès votre boîte mail @stagiaire-ena.fr : assistance support 06.49.17.90.76 (appel ou sms)
- d'accès sur les postes en libre service : assistance support : 06.49.17.90.76 (appel ou sms)

VIE SUR LE CAMPUS

L'école vous propose

La médiathèque

gabriel Tard

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h00 - 18h30 - Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 18h30

Vendredi : 8h30 - 16h30

L'inscription est automatique et gratuite

CONTACT : 05-53-98-91-42 - biblio.enap@justice.fr

Lien vers le portail de la médiathèque :

<https://enapagen1.bibenligne.fr/>



CONDITIONS DE PRÊT

Ouvrages mémoires (sauf projets d'action)	8 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
Documents sonores	2 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
DVD	2 pour 8 jours - Prolongation : 1 X 8 jours
Lecteur externe DVD	1 pour 8 jours - Prolongation : 1 X 8 jours
Jeux pédagogiques et de société	4 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
Magazines (sauf le dernier n°)	2 pour 21 jours - Prolongation : 2 X 21 jours
Nombre de réservations	2 (la mise à disposition à l'accueil est de 7 jours)

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

Horaires : comme la médiathèque

Contact : Musée : 05 53 98 91 32 ou Bibliothèque : 05 53 98 91 43 crhcp.enap@justice.fr

Lien vers la page Histoire et patrimoine : <https://www.enap.justice.fr/histoire/histoire-patrimoine>

Lien vers le portail documentaire du CRHCP : <https://enapagen2.bibenligne.fr/>

L'espace pédagogique Pierre Cannat 1 et 2

2^e étage – Visites libres ou guidées sur rendez-vous.

Deux parcours sur l'histoire pénitentiaire autour de cinq thèmes (personnels, vie en détention, travail en détention, sécurité et architecture) et sur les pratiques artistiques et culturelles en prison (salle 201-202).



Portail du CRHCP :
bibliothèque numérique

Des actions culturelles et évenementielles

- > expositions, conférences, spectacles vivants (musique, théâtre, danse) et de cinéma,
- > temps d'échanges qui permettent de rassembler les apprenant(e)s,
- > rencontres avec différents partenaires locaux, régionaux pour vous faire découvrir de nouvelles activités culturelles.

Soyez acteur de votre formation :

Si vous souhaitez vous investir dans un projet, la mission culture et l'UComE vous accompagnent.

Soyez curieux :

Spectacles gratuits et ouverts à tous dans la limite des places disponibles sur réservation.

CONTACTS : Bureau N 113 ou N112 - anne-claire.landrieu@justice.fr / 05 53 98 91 34
carine.brenac@justice.fr / 05 53 98 90 90 - celine.ernst@justice.fr / 05 53 98 89 07



Des activités sportives extra-scolaires

Du lundi au vendredi de 17h30 à 20h45 au gymnase de l'ÉNAP, gratuit sur inscription (chaque semaine un lien est envoyé à tous les apprenants).

Possibilité de pratiquer le badminton, tennis de table, basket-ball, volley-ball, futsal, musculation, fitness et d'accéder à l'espace cardio (Bike, vélo elliptique, rameur, skieg)

CONDITIONS D'ACCÈS :

- L'ÉNAP se dégage de toute responsabilité en cas de blessure lors des activités de loisirs qui ne font pas partie des obligations de servir et ne constituent pas le prolongement normal des fonctions.
- Tenue de sport adaptée (chaussures de sport propres).
- Serviette indispensable pour l'utilisation des appareils.

CONTACTS (au gymnase)

sebastien.duffillo@justice.fr / 05 53 98 89 27
nicolas.vergnes@justice.fr / 05 53 98 89 25

VIE SUR LE CAMPUS

*Devenez
membre !*

Association des personnels et des élèves

Association Loi 1901 dont le but est de promouvoir, animer et coordonner toutes les activités pouvant intéresser le personnel permanent de l'école, les élèves et les stagiaires.

L'APE permet de profiter d'avantages commerciaux, d'accéder à des activités réservées à ses membres (*activités gratuites : chorale, self défense, tir, rugby, muscu, natation, pilate, yoga, karaté*) et cherche à dynamiser la vie extra-scolaire.

PERMANENCE HEBDOMADAIRE TOUS LES MARDIS, au local APE (bâtiment de simulation) entre **12h15 et 13h15**. Vous pourrez acheter des tickets d'entrée et des produits dérivés et poser toutes vos questions. Nous vous délivrerons une carte valable pour l'ensemble de votre scolarité.

LES TARIFS D'ADHÉSION

Formation initiale

- > Surveillants ; Brigadiers chefs ; Classe Prépa Talents : 10 €
- > Capitaines : 15 €
- > CPIP (Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation) ; DSP (Directeurs des services pénitentiaires) ; DPIP (Directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation) : 20 €

Formation continue

- > Moins d'une semaine : 2 €
- > 1 mois : 4 €
- > 1 à 3 mois : 6 €
- > 3 à 6 mois : 10 €



Flashez-moi pour accéder au site internet et découvrir tous les avantages et toutes les infos !

Visitez notre site !

www.ape-enap.com

Publications



2 collections d'ouvrages à destination de toutes personnes s'intéressant au champ pénitentiaire.

Comment acquérir les ouvrages ?

Permanence des ventes à l'accueil de l'Énap les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 (aucune vente possible en dehors de ces horaires)

Moyens de paiement acceptés : chèque et CB



Publications du CIRAP

(Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire)



Le laboratoire, composé d'une équipe d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés, analyse des objets criminologiques à partir d'une approche pluridisciplinaire en psychologie, sociologie et criminologie. Les travaux du CIRAP, publiés sous forme de dossiers thématiques ou chroniques, sont accessibles sur le site internet de l'ÉNAP.

Gratuit !



Publications de l'observatoire de la formation



L'Observatoire de la formation produit des études et travaux statistiques, notamment sur :

- le profil sociodémographique des élèves et stagiaires ;
- le processus de socialisation professionnelle à partir des représentations qu'ils ont de leur métier ;
- l'évaluation des dispositifs de formation ;
- les questionnements liés à la formation et à l'hébergement.

Gratuit !



MES INTERLOCUTEURS

Mon coordinateur

Rôle : relais des apprenant(e)s auprès des différents services et acteurs de l'ÉNAP.

Quand s'adresser à lui ?

Pour toute question d'ordre pédagogique ou sur le métier.

Pour les demandes concernant le groupe et individuelles, hors compétence unité de formation, unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE), services frais de déplacement ou accueil.

NOM Coordinateur 05.53.98..... coordinateur.nom@justice.fr bureau ...

Mon unité de formation

Rôle : traiter les situations individuelles particulières (statut, situation administrative, calendrier de formation, emploi du temps, stages, évaluation, autorisations d'absence) et les questions relatives à l'ensemble de la promotion.

Quand s'adresser à elle ? Pour toutes les questions liées au statut, à la situation administrative des élèves, au calendrier de formation, à l'emploi du temps, aux stages, à l'évaluation, aux autorisations d'absence.

Si je suis élève CPIP	Bureau 140 / 05.53.98.92.14 ou 92.01 listeenap_df_ufcpip@justice.fr Lundi de 14h30 à 16h00 Mardi et jeudi de 8h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h00 Mercredi de 8h30 à 11h00
Si je suis élève surveillant	Du lundi de 13h30-17h30 - Mardi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h30 - Vendredi 8h30-12h30 Bureau 186 Permanence téléphonique 05.53.98.89.31 ou 91.66 ou 89.74 / Fax : 05.53.98.92.36. LISTEENAP_DF_Unite_Formation_SVT@justice.fr
Si je suis élève capitaine, brigadier chef	listeenap_df_ufcps@justice.fr Bureau 189/190 05 53 98 90 89 ou 92 05
Si je suis élève directeur (DSP, DPIP)	enap.ufd@justice.fr Bureau 136 / 05 53 98 90 94
Si je suis personnel administratif, technique, moniteur de sport, formateur, responsable de formation ou stagiaire en formation continue	Bureau 152 / Myriam.gelly@justice.fr Amandine.nock@justice.fr Listeenap_df_ufic@justice.fr Voir le service mentionné sur la convocation.
Si je suis auditeur de la Classe PrépaTalents	enap.ufd@justice.fr benedicte.polgaire@justice.fr

L'unité de gestion administrative et financière des élèves (UGAFE)

Rôle : Assurer la gestion administrative et financière des élèves, hors frais de déplacement.

Heures d'ouverture : mardi et jeudi 8h30 à 12h15 et 13h45 à 17h00 - mercredi 8h30 à 12h15
Bureau 147 - 05 53 98 92 16

Mail : listeenap_sg_drh_ugafe@justice.fr - Les messages doivent être envoyés uniquement à cette adresse.

Le service des frais de déplacement

Pour contacter le service des Frais de Déplacements :

Le service est ouvert aux délégués de groupes le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Pour toute transmission par mail, préciser obligatoirement le Nom, Prénom, Promotion et n° de groupe.

Tous les justificatifs doivent être transmis en version numérique « PDF ». Pas de dépôt papier.

Utiliser uniquement les Boîtes structurales :

Pour le service billetterie (demandes de titres de transport et hôtellerie) :

Bureau 131 – billetterie.enap@justice.fr

Pour le service frais de déplacements (Etats de Frais de Déplacements/Indemnités de Stage ou de Mission) :

Bureau 132 – frais-deplacements.enap@justice.fr

Pour toute autre information : voir site internet – onglet Campus – Frais de Déplacements

Le service de l'accueil, hébergement et sécurisation du site (DHAS)

Rôle : gérer l'hébergement des apprenant(e)s et piloter la sécurisation du site.

Quand s'adresser à lui ?

Toute question relative à l'hébergement.

Les personnels chargés de la sécurisation du site (société de gardiennage et collègues réservistes) ont notamment pour mission le contrôle des badges, le contrôle visuel des sacs, le contrôle des locaux et des chambres.

Accueil : 05 53 98 98 98 - liste.enap-sg-dhas-accueil@justice.fr

La Mission culture

Rôle :

- > Programmation artistique et culturelle
- > Accompagnement des apprenant(e)s dans la mise en œuvre de projets

Contact : Bureau N112, N113

L'Unité communication et événementiel (UComE)

Rôle :

- > Communication interne, externe et média. Facebook Enap campus.
- > Organisation des cérémonies, visites, forums métiers.
- > Photographies institutionnelles.

Contact : Bureau N112, N115 et 208

MES INTERLOCUTEURS

Pôle médico-psycho-social (rez-de-chaussée)

> Le pôle médico-psycho-social n'est pas une infirmerie.

Secrétariat et référent handicap: **Jennie Delmon 05 53 98 92 33**

Psychologue des personnels et des élèves : **Mailys Calbet : 05 53 98 92 37 / 06 19 96 98 07**

Médecin du travail : **Docteur Catherine Augé - 05 53 98 92 32**

Des listes de professionnels de santé à proximité de l'ÉNAP sont à disposition à l'accueil et au pôle médico-psycho-social.

> Permanence de l'assistante sociale au bureau 007 (derrière l'accueil) :

Miriam Diez-Garcia : 06 27 40 72 42 ou miriam.diez-garcia@justice.gouv.fr

les mardis, mercredis et jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Prise de rendez-vous auprès du secrétariat du pôle médico-psycho-social ou auprès de Mme Diez-Garcia

Atelier pédagogique du numérique (APN)



Missions :

- > concevoir les formations en ligne avec les formateurs experts
- > administrer la plateforme MoodÉNAP

Quand nous contacter ?

- > En cas d'impossibilité de renouveler votre mot de passage pour MoodÉNAP après la procédure décrite page 14
- > En cas de problème technique dans un cours (affichage de vidéo, progression dans le cours, accès à un support).

Comment nous contacter :

- > apn-assistance.énap@justice.fr

Attention, l'APN n'est pas compétent pour les problèmes d'accès aux boîtes courriel, aux ordinateurs ou sur les applicatifs métiers.

Merci de consulter cette animation pour trouver le bon interlocuteur.



Mes contacts :

Accueil : 05 53 98 98 98

Guérite Fallières : 05 53 98 89 71

Attalian (Société de gardiennage) : 07 79 19 13 23



SANTÉ ET SOCIAL

L'affiliation au régime obligatoire de la sécurité sociale

Cette affiliation s'effectue de manière automatique auprès de la caisse d'assurance maladie de Lot-et-Garonne (CPAM 47).

Deux situations :

- > Vous n'êtes pas encore affilié(e) auprès de la CPAM : Dans ce cas, vous serez affilié(e) auprès de la CPAM 47 pour la durée de votre formation. Il vous suffira de mettre à jour votre carte vitale.
- > Vous êtes déjà affilié(e) auprès d'une CPAM. Vous continuerez à être affilié(e) auprès de votre CPAM d'origine, pour la durée de votre formation. Il conviendra néanmoins que vous l'informiez de votre changement de régime vers le régime fonctionnaire.

En cas d'arrêt de travail, d'accident ou d'hospitalisation durant votre formation, vous devez en premier lieu prendre attache auprès de votre unité de formation.

À la prise de vos fonctions au sein de votre établissement ou service pénitentiaire, vous renseignerez votre nouvelle adresse afin d'être rattaché à votre caisse départementale en vous connectant sur votre compte ameli.

Pour prendre rendez-vous :

Sur l'espace rendez-vous du site de la CPAM47 : <https://cpam47.espacerezvous.com/>

Complémentaire santé et prévoyance (non obligatoire)

La réforme de la protection sociale complémentaire prendra effet au 1^{er} octobre 2025. C'est le groupement Intérieure-AXA France qui a été choisi par le ministère de la Justice pour mettre en œuvre les contrats collectifs en santé et en prévoyance. L'adhésion à une complémentaire santé devient obligatoire pour tous les agents actifs, à moins qu'ils ne relèvent d'un cas de dispense prévu par le décret du 22 avril 2022.

L'adhésion à un contrat de prévoyance facultatif permet de pallier les conséquences d'événements graves (arrêt maladie long, invalidité, décès) sur son niveau de vie et de compenser des pertes de revenus.

Commission de soutien social des élèves (CoSSE)

Soutien à l'hébergement ainsi qu'à la restauration :

Qui peut solliciter la CoSSE ?

L'ensemble des apprenant(e)s en formation d'accès à un grade à l'ÉNAP au moment où ils sollicitent la commission.

Comment puis-je saisir la CoSSE ?

Je prends un rendez-vous auprès de l'assistante de service social de l'école.

Vous rendre physiquement au pôle médico-psycho-social ;

Appeler la secrétaire médicale au **05.53.98.92.33**.

Préservatifs à disposition gratuit pour les apprenant(e)s, au sein du Pôle médico-psycho-social.
Distributeur automatique accessible 24H/24 à la pharmacie Agen-sud, avenue d'Italie, à trois minutes de l'École.

SANTÉ ET SOCIAL



VIVRE ENSEMBLE

Dans une mission de vivre ensemble, l'ÉNAP défend l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

L'égalité femmes - hommes, le respect et la compréhension des différences, la lutte contre le sexisme et le harcèlement font partie des objectifs de cette mission.

La prise en compte et la valorisation de la diversité, la prévention et le traitement des discriminations constituent une priorité pour l'ÉNAP.

Pour cela, des dispositifs ont été mis en place au sein de l'école.

Zéro discrim

Victime ou témoin d'une situation de discrimination ?

Exprimez-vous, vous serez écouté(e) .

Contactez l'équipe de référent(e)s : enap.zerodiscrim@justice.fr

ou boîte aux lettres au point phone en face de l'amphithéâtre Fallières

Vous serez contacté(e) dans les meilleurs délais.

Ensemble, contribuons à une meilleure qualité de vie au travail.





Comité éthique et pédagogique (CEP)

Vous êtes apprenant(e)s, intervenant occasionnel, personnel... ?

Une situation en formation, sur le campus vous interpelle, vous questionne, vous met mal à l'aise ?

Contactez le Comité Éthique et Pédagogique.

Cette instance collégiale analyse sur le plan éthique des situations complexes et élabore des recommandations à portée générale pour améliorer les pratiques professionnelles et le vivre ensemble en formation. Ces recommandations sont transmises à la direction de l'école et consultables par tous sur les sites intranet et internet de l'ÉNAP.

Contacts :



Courriel : deontologie.enap@justice.fr

Boîtes aux lettres : rez-de-chaussée en face de l'accueil,
1^{er} étage à côté des machines à cafés.



Accédez directement au
formulaire de sollicitation

Allo écoute personnels pénitentiaires

Les personnels pénitentiaires en situation de détresse bénéficient d'un numéro vert gratuit à partir d'un poste fixe, disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, sur l'ensemble du territoire, pour un soutien immédiat.

08 05 200 215

Médiateurs en contexte professionnel

L'ÉNAP propose une instance indépendante aux apprenant(e)s qui ont des relations interpersonnelles conflictuelles entraînant une rupture de communication : la médiation en contexte professionnel.

L'école met à disposition des médiateurs qui ont été spécialement formés, indépendants et garants de la confidentialité des échanges.

L'objectif est de faire évoluer la relation vers plus de sérénité, un retour au travail plus apaisé et une communication rétablie.

Pour saisir un médiateur : enap.mediateur@justice.fr.

FLAG

FLAG ! est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, apolitique, asyndicale et amutualiste. Notre objectif est de lutter contre toutes les formes de discriminations à l'encontre des LGBT+ au sein des ministères de l'Intérieur et de la Justice, des polices municipales et des pompiers, avec des actions menées tant en interne qu'en externe.

L'association FLAG! a signé une convention avec le ministère de la Justice le 11 mai 2021.

Contact :

president@flagasso.com - 06.52.87.82.09.

www.flagasso.com et sur les réseaux sociaux. Instagram, Twitter, Facebook



INFOS PRATIQUES

Agen, une ville en mouvement !

Cinéma art et essai -

Les Montreurs d'Images

12 rue Jules Ferry
05 53 48 04 54
lesmontreursdimages.com

Cinéma CGR

Place du Pin - 9 rue de la Prune
05 53 47 00 04

Théâtre municipal Ducourneau

Place du Docteur Esquirol
05 53 66 26 60
agen.fr

Musée des Beaux-Arts d'Agen

Place du Docteur Esquirol
05 53 69 47 23
musée-agen.fr

Médiathèque municipale Lacépède

1 place Armand Fallières
05 53 66 50 52
agen-mediathèque.fr

Le Florida

Scène de musique actuelle
95 boulevard Carnot
05 53 47 59 54
le-florida.org

La Tannerie

Concerts et spectacles
20 rue Cajarc
06 75 88 29 96
espace-tannerie.com

Le Contrepoint

Café - théâtre
21-23 avenue du Général de Gaulle
07 82 98 42 42
le-contrepoint.fr

Nouveau Théâtre du jour

Spectacles
21 rue Paulin Regnier
05 40 87 40 12
compagnievive.com

Médiathèque Camille Ripoll

Avenue de la Résistance
47550 Boé
05 53 98 75 31
ville-boe.fr

Office de tourisme - Destination Agen

38 rue Garonne
05 53 47 36 09
destination-agen.com

Parc naturel de Passeligne

(situé à 2,5 kms, environ 30 min)
Le Parc naturel de Passeligne propose un espace de verdure ainsi que 14 kms de chemins cycliste ou piéton, terrains de foot, de rugby ou encore de volley, tables de piques niques...

La Piscine Aquasud

(située à 450 m de l'Énap, environ 5min)
Avenue d'Italie
05 53 48 02 63

Attention : Il est strictement interdit de se baigner dans La Garonne !!!

Le territoire, en savoir plus ...

Ville d'Agen : ville-agen.net

Ville de Boé : ville-boe.net

Agglo d'Agen : agglo-agen.fr

Pour plus d'infos :

Télécharger le guide l'étudiant sur agen.fr,
l'application mobile **Sortir #Agen** ou consultez
le site sortir47.fr

Horaires différents selon la période et soumis aux

INFOS PRATIQUES

--- Aller à l'ÉNAF en bus avec TEMPOBUS

aléas de circulation

Depuis le centre-ville d'Agen

Ligne 1 : direction AGEN SUD – arrêt ENAP

Ligne 4 : direction GARDÉS – arrêt Clinique Esquirol

Ligne 7 : direction GARDÉS – arrêt Clinique Esquirol

Depuis le péage autoroute A62 sortie Agen – Le Passage

Ligne 3 vers Agen – arrêt Aire de covoiturage => Préfecture + correspondance avec Lignes 1, 4 ou 7

Ligne du dimanche matin

3 départs ENAP vers Agen centre : 9h56, 11h31, 13h01

3 retours Agen centre (Gare) vers ENAP : 9h15, 10h45, 12h20

Ligne du dimanche soir

GARE => ENAP en TAD tous les DIMANCHES SOIR sur réservation uniquement*

4 départs AGEN Gare vers ENAP : 18h – 20h30 – 21h30 – 23h

Réservation préalable au 05 53 48 90 10 ou par e-mail à tempobus@keolis.com avant 17h le vendredi

*Service assuré le lundi soir en cas de dimanche férié

Le réseau TEMPO ne circule pas les dimanches et jours fériés (sauf TAD dimanche soir)

Navette gratuite Coeur Agen toutes les 12 minutes de 7h15 à 19h55 du lundi au samedi (départ parking du Gravier).

Bus dans le département :

Ligne Tideo tarification unique 2€ service de transport en commun vers les villes du département

Numéro vert 0800 94 4047 / www.cd47.fr

Location VÉLO

Tempo vélo : libre service électrique

05 53 48 90 10

tempobus@keolis.com

> Station : gare d'Agen et piscine Agen sud (proche Énap)

> Forfait sans abonnement :

1.20€ = 30 min (dès la première minute)

Abonnements :

> Mensuel : 15€

> Annuel : 59€

> Annuel (Abonnés Tempo Bus) : 49€

Grades et insignes

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE



CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION	CORPS DE COMMANDEMENT (transitoire)		CORPS DE DIRECTION, DE CONCEPTION ET D'EXPERTISE
 ÉLÈVE STAGIAIRE	 LIEUTENANT	ÉLÈVE DIRECTEUR	
 SURVEILLANT STAGIAIRE	 CAPITAINE	DIRECTEUR STAGIAIRE	
 SURVEILLANT TITULAIRE	 COMMANDANT	DIRECTEUR DE CLASSE NORMALE	
 BRIGADIER PENITENTIAIRE	CORPS DE COMMANDEMENT (2024)	DIRECTEUR HORS CLASSE	
 BRIGADIER CHEF PENITENTIAIRE (FILIERE EXPERTISE)	 CAPITAINE PÉNITENTIAIRE CLASSE NORMALE	DISP ADJOINT DSP/EDMJ DSP CLASSE EXCEPTIONNELLE	
 BRIGADIER CHEF PENITENTIAIRE (FILIERE ENCADREMENT)	 CAPITAINE PÉNITENTIAIRE CLASSE SUPÉRIEURE	DIRECTEUR INTERRÉGIONAL	
 MAJOR PENITENTIAIRE (FILIERE EXPERTISE)	 COMMANDANT PÉNITENTIAIRE	DIRECTEUR ADJOINT DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	
 MAJOR PENITENTIAIRE (FILIERE ENCADREMENT)	 COMMANDANT DIVISIONNAIRE PÉNITENTIAIRE	DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE	
		INSIGNE DE COLLET	



Notes

Hébergements

-  Village de RIAC
-  Village de TRENQUE
-  Village de la CAPELETTE
-  Village de PEYRAC

Restauration

- ①  Ferme de Trenque Cafétéria
- ②  Restaurant
-  Cafétéria

Enseignement

- ③  Bâtiment enseignement et administration
-  Pôle médico-psycho-social (RDC)
-  Amphithéâtre Armand Fallières
-  Amphithéâtre Edmond Michelet
-  Amphithéâtre Mariani (2^e ét.)
-  Médiathèque Gabriel Tarde (1^{er} ét.) Cannat 1 et 2 (2^e ét.)

Plateau technique

- ④  Bâtiments d'enseignement modulaires
-  Algecos
- ⑤  Bâtiment de simulation
- ⑥  Stand de tir
- ⑦  Gymnase
-  Future extension du bâtiment de simulation

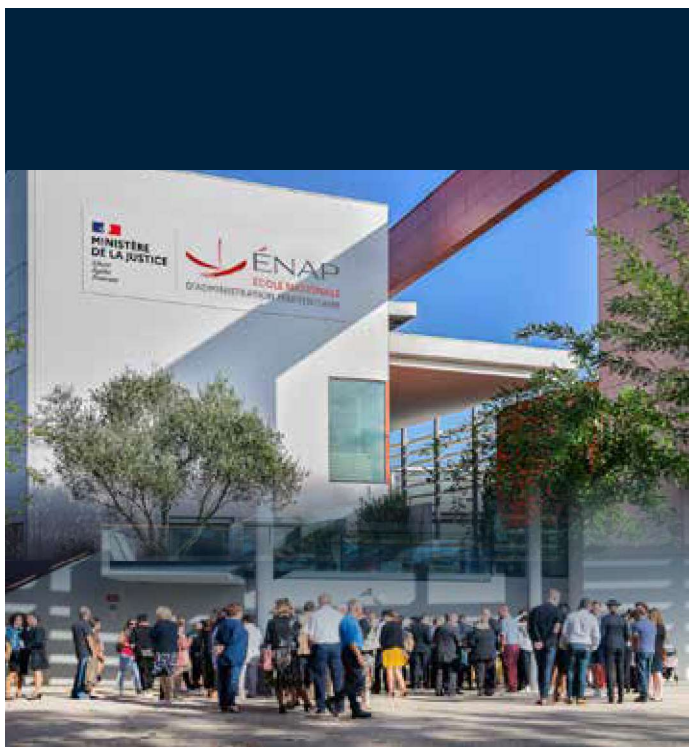
Divers

-  Laverie
-  APE Association des personnels et des élèves
-  KAV'AUx Dons
-  Futur pôle histoire et criminologie appliquée



PLAN DU CAMPUS





BIENVENUE
en formation
2 0 2 5

Mise en page : Unité édition / reprographie - 09/2025



Énap - 440, avenue Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9

www.énap.justice.fr

Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>

